

PRIX DE L'ABONNEMENT. Par trimestre, Francs 11, pris au bureau. Francs 13, franco à la poste

# Mara, la w disembra :

Les abonnemens commencent à toutes les époques. Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis.

MMAIRE. - Question américaine. Médiation de l'Angleterre. - Nouvelles de la Sardaigne. - Nouvelles d'Espagne. - Chronique judiciaire. - Chambre belge. - Nouvelles adjudications pour le chemin de fer. - Des bruits de guerre. - Nouvelles et faits divers.

#### FRANCE.

Paris, le 7 décembre - On assure que de nouelles instances ont été faites par l'Angleterre pour que la France s'en remît à sa médiation, du soin arranger l'affaires des Etats-Unis. L'intérêt du cahinet britannique est évident dans cette affaire. Il importe que toutes les forces maritimes de ses alles restent disponibles pour le cas où-les événemens d'Orient viendraient à en réclamer l'emploi. Quoiqu'on ait dit que ces offres de médiation avaient abord été refusées, il paraît que lord Grandville gir sans être désavoué. Tout ceci aurait été réglé ors du dernier voyage fait par la famille royale à Versailles en compagnie de l'ambassadeur britanique et de sa famille.

Le Journal des Débats assure que les explications me le gouvernement a données sur l'état des relaons avec les Etats-Unis sont complètes; que si les ne semblent pas satisfesantes, c'est qu'il n'a

il que ce qu'il savait

L'Amérique, ajoute-t-il, réclamait une indemnité; elle réclamation a été reconnue juste et bien fonée. Le gouvernement a signé un traité, il l'a souann avec chaleur devant les chambres qui, à leur our et après un mûr examen, ont voté les fonds écessaires pour le paiement de l'indemnité. Mais s chambres y ont mis une condition que le gournement s'est empressé d'accepter, celle d'une plication qui gardât intact l'honneur de la France lensée par les expressions injurieuses du président ekson. C'est à l'Amérique maintenant à prendre parti. Les fonds de l'indemnité sont faits; le ouvernement est tout prêt à payer. Ge que la France semande à l'Amérique, ce n'est pas un acte hon-ent de soumission, mais une satisfaction égalenent honorable pour les deux pays. Nous ne vouons pas plus humilier l'Amérique qu'être humiliés

La France a été insultée, au moins en apparence; le a ressenti l'outrage ; c'est la le bon amourropre. L'insensibilité, en pareil cas, est chose imossible; et une grande nation n'a pas d'intérêt qui usoit plus cher que son honneur. Mais s'obstiner ans son tort, mais refuser toute explication quand na rendu une explication nécessaire, voilà le mauais amour propre. Lequel des deux prévaudra dans esprit des Américains? C'est là toute la question. foit-on qu'elle soit facile à décider par conjecture? faut songer qu'en Amérique, comme partout ail-eurs, s'il y a des hommes éclairés qui connaissent fond les intérêts de leur pays et qui prennent un arti par raison, non par passion, il y a aussi une lasse qui n'obéit qu'à son caprice et à la passion moment; et en Amérique c'est cette masse qui gouverne, c'est elle qui décidera de la paix ou de

Il n'est possible à personne, et pas plus au gouvernernement qu'à qui que ce soit, de prévoir d'une manière infaillible ce que fera le gouvernement américain. Nous espérons que le bon génie des deux peuples l'emportera, et que la paix sera maintenue. C'est même, si l'on veut, le plus probable. La rai-son, l'intérêt, l'honneur bien entendu, crient : la paix! Mais encore une fois, le gouvernement serait coupable de ne pas se tenir prêt à tout événement. Dans une cause où nous avons si évidemment pour nons la raison et l'équité, il faut aussi qu'au besoin nous ayons la force.

(Il faut remarquer que cet article a déjà quelques jours de date. La question a déjà pris un

aspect pacifique.)

On annonce qu'à la sollicitation de l'Autriche, nos troupes vont décidément évacuer An-

- Des lettres closes ont été envoyées à lous les députés présens à Paris, les convoquant pour le 29 décembre.

- Le sieur Louis Camus Sergy, employé, comparaissait hier devant la cour d'assises de la Seine comme prévenu d'avoir le 26 septembre dernier placardé sur le quai Napoléon une pièce de vers contenant l'apologie de l'attentat du 28 juillet, et d'avoir par conséquent commis le double délit d'apologie du crime et d'offense envers la personne du roi. Le prévenu qui a présenté sa défense en vers a été déclaré par le jury coupable, et la cour l'a condamné à un an de prison et cinq cents francs d'amende.

- Le Toulonnais du 2, donne les nouvelles suivantes de Sardaigne, d'après des lettres de Gênes du 28 novembre:

« Nous avons reçu des lettres de Gênes en date du 28. A cette époque, la division navale qui vient d'être armée dans ce port n'avait pas encore mis à la voile. Cest M. l'amiral Serra qui en a le commandement. Sa destination est toujours un mystère, mais d'après le mouvement que se donnent les par-tisans de D. Miguel et D. Carlos dans ce pays, il y a lieu de croire que Charles Albert va tenter de seconder les efforts des deux prétendans. Le roi de Sardaigne était à Gênes depuis le 5. Il fait manœuvrer presque journellement les troupes qu'il a concentrées sur ce point, et l'escadre, composée de huit bâtimeus, dont deux vaisseaux rases et deux frégates. On fait des levées extraordinaires de marins, et les bâtimens gênois qui se trouvent dehors n'ont garde de rentrer, ils perdraient leurs équipages. L'escadre russe n'était pas encore arrivee, mais on l'attendait incessamment devant l'île de Sardaigne. »

- On écrit de Douai, le 1er décembre : « M. le docteur Pallas, de Saint Omer, vient de faire du sucre avec la paille du mais; cette ex-

périence a complètement réussi. Outre le produit du sucre obtenu, lequel est proportionnellement le même que celui que l'on retire de la betterave, M. Pallas assure que le résidu de la paille, qu'il a utilement employé à la fabrication du papier ordinaire, et les grains dont il n'a aucun besoin pour la confection du sacre, peuvent rapporter par 35 ares 28 centiares environ 300 frs. C'est une bien précieuse découverte. »

#### NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le journal ministériel du soir publie les nouvelles suivantes :

« Une dépêche télégraphique de Bayonne, du 3 décembre, annonce que le reste de la division navarraise, au nombre de 1,000 hommes, est rentrée le 2 dans la vallée d'Ahoescoga, poursuivie par la légion étrangère qui l'a chassée d'Ochaguviale le 1er décembre et lui a pris 200 hommes.

» Le même jour, Léon Iriarte a surpris Lerouge à

Oayz et lui a pris 50 cavaliers.

" Une autre dépêche de Bayonne, en date du 5 décembre, porte que le 3 Iriarte et Oraa ont pris avec toute sa bande, composée de 200 hommes, le partisan Lerouge, qui inquiétait les communications. »

#### CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, assez bien mis, et dont les manières n'annonçaient pas cependant une éducation fort distinguée, s'est présenté à Londres, au palais habité par le roi, et a demandé à parler à S: M. pour affaires confidentielles et de famille. On lui a répondu qu'une audience ne s'obtenait pas aussi facilement, et qu'une lettre de rendez-vous était indispensable. Le jeune homne, sans se déconcerter, a dit : « Je suis au-dessus de ces petites formalités; apprenez que je suis le propre frère de S. M. Guillaume IV. » On voulut en vain le renvoyer, son insistance força les huissiers de le faire arrêter et conduire au corps de garde.

Amené le lendemain au bureau de police de Marlboroug-Street, le jeune homme a dit à M. Dyer, magistrat tenant l'audience : « Je me nomme Georges-Frédéric-Auguste Guelph, je suis le fils du feu roi Georges IV, et si, comme on me l'assure, je suis légitimé par son testament, le trône doit me revenir à la mort du monar que régnant, de préférence à la princesse Victoria. Le règne de cette princesse serait fâcheux à mon pays parce qu'il séparerait de la couronne d'Angleterre celle de Hanovre qui ne peut passer qu'à un héritier mâle. Il y aurait, comme vous voyez, nn grand avantage à trouver et reconnaître un rejeton masculin. .

M Dyer : Avez vous la moindre preuve de ce que vous avancez?

Le prisonnier: J'ai été, il y a quelque temps par suite d'une méprise et à l'occasion d'une querelle futile, arrêté et conduit à la prison de Whitecross-Street. Un détenu entendant prononcer le nom que l'on m'a donné dans le monde pour mieux déguiser mon illustre origine, m'a dit: Je vous connais depuis longtemps; je sais où sont les preuves qui

Ces défauts d'agilité et de bonne respiration ont frappé les amateurs à Paris, lorsque l'on y a entendu la troupe allemande. Haitzinguer, ténor dont le mérite a été si vivement apprécié, paraissait monotone, faute de chanter avec vivacité certains passages, et Mme. de Vrient s'empressait tellement de donner toute sa voix , qu'elle était régulièrement essoufflée à la quatrième mesure d'un air. L'art d'un chanteur dramatique consiste à bien distribuer la puissance de sa voix d'après l'importance des morceaux du rôle qu'il doit chanter, en sorte que chaque portion de ce rôle soit graduellement subordonnée aux autres, en ayant soin de ménager avec art le morceau, puis la phrase, et enfin la note qui doit porter coup, qui est le dernier trait que le chanteur veuille porter dans l'âme de l'auditeur. En général, les chanteurs italiens ont l'instinct de cette gradation dramatique dans le chant.

Depuis fort longtemps on fait aux chanteurs italiens le reproche de parsemer la musique de traits, de sioritures inutiles et souvent trop longues, On ne saurait disconvenir que l'école italienne n'abuse quelquefois de ces ornemens, quoique nous pensions que des chanteurs ne possèdent jamais toutes les ressources de leur art, quand l'agilité extrême du gosier ne les rend pas maîtres de surmonter toute espèce de disficultés. On peut se convaincre par l'expérience que tous les chanteurs qui sont faibles sur la vocalisation rapide manquent toujours les passages les plus simples, mais où la passion demande de la force et de la rapidité accidentelle. On sait avec quelle grace et quelle énergie Lablache, Tam-

Coret (Profess January 1985 America in secur

mane do Xnontsburn (gravanos do faidge), a exet-

burini et Rubini rendent ces traits, ces fioritures que l'on condamne; mais aussi avec quel aplomb, avec quelle précision intelligente, avec quelle vivacité de répartie, ils disent le récitatif obligé et font les rentrées dans les morceaux d'en-

Comme tout un opera est bien veritablement chante par eux et non pas dit! C'est cette perfection constante dans l'exécution des opéras par les Italiens, qui explique et justifie la faveur permanente des dilettauti depuis trois siècles; c'est ce soin minutieux de dire toujours bien et mieux s'il est possible, qui fait que l'on écoute toujours avec un nouveau plaisir et une plus grande attention. D'ailleurs , pour couler à fond l'affaire des sioritures, il nous semble que Lablache, Tamburini, Rubini et Mile Grisi . chantent assez bien les andante et toutes les mèlodies simples, pour démontrer que l'agilité de la voix est loin de nuire à la majesté d'un thême dépourvu d'ornemens. Puisque les langues anglaise et espagnole sont celles que

par lent le plus familièrement les personnes livrées au commerce puisque le français est généralement adopté en Eutope pour la conversation , les sciences , et les relations diplomatiques , on ne voit pas pourquoi l'on u'adopterait pas pour le chant la langue italienne, qui se marie si heureusement aux exigences musicales.

# ASSOCIATIONS DE TRAVAILLEURS.

Depuis l'introduction des bateaux à vapeur, les bateliers de la Tamise ont eu beaucoup à souffrir de leur concur-

EXCELLENCE DE LA MUSIQUE ITALIENNE.

Depuis près de trois siècles, l'Europe a reconnu la supériorité te chanteurs italiens sur ceux des autres nations. Voilà trois icles que les chanteurs italiens se succèdent sur les théâtres fiques de l'Italie, de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne, el'Allemagne, et même aujourd'hui de l'Amérique. Un tel ne sanrait être le résultat d'une espèce de gageure que les dettanti de 1835 tiendraient obstinément, dans la seule idée e perpétuer l'admiration que causa la musique de Peri et de lacini, exécutée par des chanteurs italiens, en 1600, au malage de Marie de Médicis avec Henri VI.

En mettant de côté la question de l'excellence de la composion musicale en Italie, on peut facilement reconnaître plufurs raisons matérielles qui produisent la supériorité des hauleurs de cette contrée : 10 la puissance, la pureté et l'égalité la voix; 2º l'accentuation prosodique et la clarté des désiences de tous les mots de la langue italienne; 3º et enfin la elhode de chant, qui résulte immédiatement de ces conditions la langue. Ce qui prouve l'importance de ces moyens mateels, ce sont les résultats qu'ils produisent lorsqu'ils sont fortuiment mis en usage par des chanteurs étrangers à l'Italie. hisi plusieurs chanteurs et chanteuses françaises, sortis jeunes notre pays, après avoir ressenti les effets salutaires de l'air dridional, et s'être exercés à chanter en langue italienne, al parvenus à obtenir une fermeté d'accentuation , un e agilité teosier et un art pour respirer à propos, qui, à quelques exeptions près, manquent aux autres chanteurs de l'Europe. eres d'adera ; servil ellim novivas mén libije

and the tall satisfam & and a Va J

constatent votre maissance, je vous conseille d'alter reclamer directement auprès du roi lui même; c'est un bon prince, et il ne s'offensera pas de votre démarche, paisque vous ne devez régner qu'après lui. »

Une des personnes présentes a demandé si ce malheureux n'avait pas eu la tête tournée par l'extrait des journaux français qui venait de paraitre à Londres, et où il est question de prétendues démarches qu'aurait faites à Londres la fameuse Mme. de Campestre. (Adélaide Millo) pour faire reconnaître un enfant prétendu de Georges IV, né lorsqu'il était encore prince de Galles.

M. Dyer: Cela n'est pas possible, car il s'agit dans le procès de Mme. de Campestre d'une postérité féminine, et non d'une postérité masculine.

Le prisonnier: Observez, messieurs, que je ne fais de mal à personne, et que je désire seulement parler au roi; si on m'a trompé, je serai le premier à reconnaître mon erreur.

A une audience suivante M. Dyer a dit que, renseignemens pris sur cet infortuné, il avait découvert que c'était un ouvrier bottier, employé quelque temps chez un bottier de Fleet-Strett, et dont la folie est antérieure à sa détention dans la prison de la rue de la Croix Blanche.

Un médecin de fous, fort célèbre, et le sieur Laforêt, un de ses ex-pensionnaires, sont en présence devant la 6º chambre. Il s'agit entre eux d'une affaire de la plus mince importance, mais ce qu'il y a de curieux au suprême degré, c'est le prévenu. A l'appel de la cause, on voit arriver en sautiliant et papillonnant au bane des prévenus un petit vieillard gris pommelé, grotesquement vêtu, rempli de pétulance et portant sur tous ses traits l'expression de l'impatience combinée avec celle de la plus expansive hilarité. Ses deux poches transformées par lui en deux énormes magasins, écartent à droite et à gauche les basques d'une redingote, qui, dans sa partie infé ieure, a vu sa couleur disparaitre sous une couche de crotte depuis long-temps amassée. Ses mains, quion prendrait pour celles d'un forgeron, sont surchargées de bagues; et sa chemise d'une blancheur plus que douteuse, est attachée sur le devant par un gros diamant de grand prix. Dans une de ses poches, assure-t-on, est momentanément enterré un poulet que la nuit dernière, à trois heures, il était occupé à plumer lui même à la porte de son avocat, tandis que pour obtenir l'entrée de son cabinet, il avait adroitement jugé à propos de crier au seu et d'és veiller la maison entière et tout le voisinage. Au fond de l'autre poche sont pêle-mêle enfouis les nombreux dossiers des nombreuses affaires que son génie cancanier lui a suscitées dans ses instans plus ou moins lucides.

M. le président l'interroge sur ses nom et prénoms; le prévenu répond à peine, court au gréfier, lui parle à l'orcelle; va ensuite vers la porte, l'ouvre, la referme, sourit à son avocat, puis avisant le défenseur de sa partie adverse, s'élance vers lui : « Vivat, maître Wollis, vivat, nous sour mes des connaissances, nous avons diné ensemble! Maître Wollis, nous avons déjeuné ensemble. Vous plaidez contre moi, ainsi va le monde. Au reste, sans sancure, vous êtes un brave homme; permettez que je vous étreigne »

L'avocat fait prudemment retraite, et dejà le prévenu est, en conversation qu'il croit intime avec l'un des membres du tribusal.

Cependant l'affaire s'instruit, les témoins, déposent, et à entendre le prevenu il n'en est pas un qui n'ait dtué avec lui, et qui ne doive se rappe ler parfaitement comment il fait les choses. Du ton plaisant, il passe au ten sérieux; les interpelle de la bonne façon, et finit par débiter contre eux de injures à fournir matière à vingt procès. Les juges mettent bientôt fin à ces débats en renvoyant Laforet des fins de la plainte. C'est un conseil à lui donné de faire sa paix avec son docteur. Il en a peut être héiss! plus besoin que jamais.

# BELGIQUE.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Séance du 9 décembre. L'ordre du jeur appelle la suite de la discussion de la loi sur la péréquation cadastrale.

rence. D'abord ils ont voulu lutter de prix; mais ils ont reconnu bientôt que c'était tenter l'impossible, et lorsqu'ensuite ils ont menacé et maltraité les nouveaux venus, les tribunaux ont fait justice de ces violences. Enfin les bateliers ont pris le seul parti qu'il leur restât à prendre. Ils ontréuni leurs ressources, se sont associés, et viennent d'établir quatre bateaux à vapeur sur la Tamise, véritables omnibus destinés à parcourir, depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, l'espace qui sépare les ponts de Londres et de Westminster.

Ce système de coopération se propage de plus en plus en , Angleterre. Les ouvriers s'associent, ouvrent des boutiques qu'ils font tenis à quelques uns d'entre eux, et font vendre des objets de leur industrie qu'ils confectionnent en dehors de leurs occupations ordinaires. Souvent même ils ne se bornent pas à ces objets, ils entreprennent quelqu'autre

C'est ainsi que des ouvriers de Manchester ont acheté des bateaux qu'ils ont loués d'abord aux mariniers, puis ont ensuite frêtés eux-mêmes, et à l'aide desquels ils ont fait un grand commerce entre Manchester et Londres. Aujourd'hui cette association jouit de revenus considérables, elle s'est rendue propriétaire des terrains cultivés en marais ou potagers, et qui produisent de beaux bénéfices. Les couteliers de Londres viennent de former une association pareille, leurs produits, qui sont fort estimés et à un prix très modique se reconnaissent au mot cooperative.

diane a annoncé qu'il n'avait pas encore terminé. Désise t-i

M. Etoy de Burdiane: Certainement, je n'ai pas fini. J'ai au contraire bien des choses à dire encore.

M. le président : Vous avez la parole.

M. Eloi de Burdinne, dans un long discours écrit. s'attache à réfuter les opérations cadastrales faites en 1826. Il donne lecture d'un mémoire fait par un employé du cadastre, et d'un autre mémoire que lui, M. Eloi, avait fait également. Son discours excite à plusieurs reprises l'hilarité de

M, le ministre des finances : Je désircrais faire une observation.

M. Eloi de Burdanne: Vous n'avez pas le droit d'inter rompre un orateur.

M. le ministre des finances : Ce u'est pas pour vous interrompre, c'est pour faire une observation; je ne demande que deux minute:

M. Eloi de Burdinne : Deux minutes, je vous les accorde.

M. le ministre des finances: L'honorable M. Eloi de Burdinne a puisé tout ce qu'il vient de dire dans un mémoire qu'avait rapport à un essai calastral fait en 1826. Mais en ce moment nous n'avons pas à mous occuper de ce qui s'est fait en 1826, nais de ce qui s'est fait en 1836 et é 1832, opérations qui ont été heauxonp mieux faites Il serait donc plus convenable d'a lopter les opérations cadastrales de 1831 et de 1832. Si, dans ces op rations. M. Floi de Burdinne trouve les mêmes erreurs que dons celles de 1826, mon devoir sera alors de refuter ses observations et prouver que les erreurs n'existent pas, on bien d'avouer qu'elles existent, si je puis prouver le contraire.

M. Eloi de Burdines: Les opérations cadastrales ent été faites en 1831 et 1832, sur les mêmes bases que celles de 1826.

L'orateur continue à lire divers passages de son mémoire ; il est souvent interrompu.

M Desmanet de Hiesme demande la parole pour un rappel au réglement. Il est inutile qu'un orateur s'arrête pour se reposer, pour demander des explications et reprendre ensuite un discours qui dure depuis le commencement de la

M. le président : Faites-vous une proposition ?

M. Desminet de Bissus: Je demunde que la parole soit continuée à l'orateur, mais qu'il achève son discours sans interruption.

M. le ministre de l'intérieur dépose sur le bureau divers projets de loi. L'un est relatif aux budgets prov neiaux, un second a pour but le renouvellement de li loi sur les concessions de péages; et le troisième est relatif à des constructions de navires. Trois autres projets ont rapport aux circonscriptions cautonnales.

On reprend la suite de la discussion.

M. Elos de Burtinne continue encore presqu'à 4 heures 12à présenter à la chambres ses longues observations. La céance cat levée et renvoyée à demain à midi.

# LIEGE, LE 10 DECEMBRE.

Hier à midi, la houillère du Grand Romarin, aux Kessalles, à Jemeppe, a été le théâtre d'un accident épouvantable : une inflammation de gaz hydrogène carbonné a atteint 24 ouvriers mineurs, dont 12 ont déjà succombé à leurs blessures ; les autres sont plus ou moins dangereusement blessés ou brûlés.

On ignore jusqu'à présent la cause de cet événement, qui plonge dans la misère un grand nombre

On est à la recherche de quelques mineurs qui ont manqué à l'appel; on craint qu'ils n'aient été ensevelis. — Cinquante ouvriers environ étaient dans la mine au moment de l'explosion.

Le ministre de l'intérieur porte à la connaissance du public que, le jeudi 17 décembre 1835, à midi, il sera procédé, sous réserve d'approbation ultérieure, au local du gouvernement provincial, à Bruxelles, pardevant M. le gouverneur et en présence des ingénieurs en chef directeurs, Simons et de Ridder, à l'adjudication publique de la fourniture, en trois lots, d'une partie des bois nécessaires à la fondation du rail-way, sur la section de Tirlemont à Waremme, consistant en 9,000 billes de 2 m. 70 c. de longueur de bouleaux, saules montants, ormes, sapins, peupliers des espèces propres à la menuiserie, livrables par tiers à Rosoux, Corswarem et Waremme, à côté de chemins à indiquer par l'administration.

Un arrêté royal du 8 courant, décide qu'il sera opéré un redressement d'alignement avec rectification de pentes à la route de première classe, n° 9, embranchement de St.-Trond à Macstricht, dans la traverse de Looz. Sa longueur totale sera de 516 m. 90 c.

- Par arrêté du même jour, le roi approuve les statuts et autorise l'établissement d'une société aponyme, sous le titre de Société de Commerce de

Bruxelles.

Un arrêté du même jour autorise le sieur Closset (Frédérie Joseph), bourgmestre de la commune de Kheudelesse (province de Liége), à exer-

cer provisoirement les fonctions de sécrétaire de ladite commune.

On mande de La Haye, le 7 décembre :

« Un journal de Paris, ordinairement bien informé, le Courrier Français, se fait écrire d'Amsterdam qu'avant peu une flotte russe est attendue au Helder, et il ajoute qu'a la vérité cette flotte sera mieux équipée dans ce port, mais qu'elle ne sera renforcée par aucun des vaisseaux des Pays-Bas. Il vaudrait mieux passer sons sitence cette nouvelle, que le Journal de La Haye se contente de mentionner en plaisantant, si ce n'etait qu'il importe de contredire ces sortes de bruits qui sont avidement accu-illis à l'étranger et toujours expliqués et com-

mentes d'une manière hostile aux Pays-Bas. . - On lit dans le Journald Anvers :

On dit que la régence se refuse à l'entrée de la route en fer dans l'intérieur de la ville, seul moyen d'en utiliser tout le mérite, parce que quand les woggons ne peuvent s'approcher des navires, il y a double frais de transport, double déchet et double perte de tempsocasionnés par le chargement et déchargement des marchandises.

-On écrit de Gand :

D.s voleurs ont dévalisé en plein jour une chapelle de l'église St-Michel, en cette ville. Ils y ont forcé un coffie où se trouvait de l'argent, de la vaisselle et des livres qu'ils ont emportés.

— Nous avons dit d'après une autre feuille, que M. Teissère, premier ténor du théâtre d'Auvers, était engagé au théâtre de Bruxelles. Hier un billet a été jeté sur la scène, pour en demander l'explication, et il y a été répondu, par M. Monnier, que l'administration n'en savait rien, et qu'il n'était sublement question de cet engagement.

compose des bâtimens de guerre suivans; 2 brigantins, le Congrèset les Quatre-Journées, armés chacun de 8 pièces; 4 goëlettes canonnières (n° 1 et 4), armées de 7 pièces chacune; 8 canonnières chaloupes, portant 5 pièces chacune. Totaux: 14 bâtimens à seu, dont 4 à la paixhans de 80 livres. Le personnel se compose de : 6 lieutevans de vaisseau commandans; 1 idem chef de division; 8 enseignes; 12 aspirans de 1° classe, 12 idem de 2° classe; 8 agens comptables; 2 chirurgiens aides majors, 4 chirurgiens sous-aîdes, 12 maîtres d'équipagis; 12 maîtres de canonnage; 12 coqs, 110 matelots de 1° classe, 150 idem de 1° classe, 230 idem de 3° classe, 60 mousses. Total 637 hommes, plus les pilotes lamaneurs.

Le crédit demande au budget de 1836 s'élève l

659,278 francs, divisés comme suit : Administration centrale, y compris le matériel, 9550 fr.; bâtimens de guerre, personnel 339,524, matériel 303,804 fr.; magasin de la marine 11,200

fr.; dépenses éventuelles 4200. (Mercure.)

— L'empressement du public est tel à Paris, pour se procurer le nouveau Dictionnaire de l'Académie, que MM. Firmin Didot se voient obligés de prévenir leurs souscripteurs par la voie des journaux de n'être pas surpris s'ils ne reçoivent par leurs exemplaires aussi promptement qu'ils le désiraient, les sept premiers mille ayant été enlevés le jour même de la mise en vente. De nouvelles mesures ont été prises par les éditeurs pour satisfaire à la juste impatience du public.

— On a reçu à Loadres la nouvelle du naufrage du vaisseau de transport la Neva, parti de Cork en Irlande, le 8 janvier dernier pour se rendre à Sidney. Ce vaiseau avait à bord 240 personnes dont 150 femores avec 33 enfans extraites des prisons d'angleterre, 9 femmes non prisonnières avec 22 enfans et un équipage de 26 hommes. Le vaisseau ayant été brisé sur un écueil le 13 mai dernier, 22 individus seulement ont pu arriver à terre, dans ille nommée King's Iceland, mais 7 de ceux ci épuisés de fatigue sont morts immédiatement; de manière que sur les 240 personnes 15 seulement ont été saiv vées. (Globe.)

Le marquis de Salisbury, dans une lettre à la reine d'Angleterre, où il rend compte des tristes détails de l'incendie de Hatfield House, annonce que la bibliothèque a été sauvée. Quelques journaux avaint annonce à tort que cette précieuse collection availée détroite.

(Standard.)

Palmerston un memoire dans lequel ils exposent qu'il se confirme qu'à partir de janvier prochain il sera établi en Portugal des droits d'entrée sur les cotons tels que la consommation de leurs produit en sera notablement diminuée et que c'est là une me sure de re résaille pour la majoration des droits éléblis en Angleterre sur les vius de Porto.

Il a été répondu a ces industriels que le gourer nement prendrait leur réclamation en sérieuse con sidération. (Idem.)

- On peut voir en ce moment chez le sieur Hobant, fermier à Wetteren (Flandre orientale), porc d'une grosseur énorme; les journaux distinguir pèse environ mille livres; reste à savoir le y a rien à marchau der sur cela.

- On lit dans l'Union :

"Un fait inoui dans les annales des chambres belges, et qui, très probablement, ne se renouvellera pas de longtemps, s'est passé hier à la chambre des représentants Un honorable membre qui avait occupé la dernière partie de la séance du mardi dans la discussion du projet de péréquation cadastrale, a repris hier la parole à l'ouverture de la séance, et bien qu'elle ait duré jusqu'à cinq heures , il n'a pu encore terminer son discours , et en a remis la suite ou la fin à la séance de ce jour. " (V. la séance.)

-MM. Rotschild de Francfort ont fait connaître que la somme nécessaire pour la construction du canal du Danube au Mein a eté complétée et que la liste

de la souscription est close.

- La séance solennelle de l'Académie royale de Bruxelles, aura lieu le 16 courant, dans la salle du Trône à la Bibliothèque. Les invitations sont au nombre de 400.

-Le tirage du château de Samokleski a eu effectivement lien, mais c'est le nº 636 auquel ledit bien est échu, tandis que le prix capital de 20,000 florins, fixé pour les billets gratis, a été gagné par le

- Les messageries royales de France et celles de Leffitte, Caillard et compagnie, viennent d'opérer une baisse considérable sur les prix des places, de Bruxelles à Paris, vice-versa. On peut donc maintenant faire ce voyage en 30 heures, dans de très bonnes voitures, pour 18 francs dans le coupé, 16 fr. dans l'intérieur, 12 fr. dans la rotonde, 6 fr. sur la banquette. C'est le

cas de dire; vive la concurrence. - On nous mande de Berlin à la date du 28 novembre, que ces derniers jours deux officiers de l'armée prussienne, fils de généraux; ont demandé l'autorisation de servir comme volontaires dans l'armée de linfant don Carlos, mais elle leur a été. refusée à cause de leur position dans l'Etat. L'un de ces officiers a donc renoncé à son projet, mais l'autre a donné sa démission pour pouvoir suivre son plan conformément à ses vues personnelles, même en sacrifiant sa position militaire dans sa patrie. Ces faits témoignent hautement de l'impartialité et de l'esprit de justice qui anime nos autorités, ainsi que de la manière dont elles jugent la lutte déplorable qui continue en Espagne.
(Journat de Francfort.)

# DES BRUITS DE GUERRE.

On peut remarquer qu'à la bourse de Paris du 8, tous les fonds ont épronvé une hausse considérable. Les 5 % de 107 50 sont moutés à 108 10 c.; les 3 % de 78 25 ont été faits à 79 45; les Ardonin de 45 1/2 se sont élevés à 46 5/8.

On nous mande aussi de Bruxelles qu'à la bourse d'hier 9 décembre, la dette active d'Espagne a été

payée à 49, après la côte.

Nous avons cherché dans les journaux de Paris arrivés ce matin , quelle pouvait être la cause d'une si remarquable amelio ation dans les fonds publics. S'il faut en croire la Correspondance particulière , la question américaine aurait pris, ces jours der-niers, une tournure pacifique. La France aurait accepté, dans cette affaire, la médiation de l'Angleterre. (V. Paris.) C'est la, nous semble tail, un fait de nature à motiver la hausse que nous si-

Sil fallait en croire cependant quelques feuilles allemandes, le gouvernement russe s serait montré si offensé des articles publiés par le Journal des débats, qu'il serait tout prêt à recourir à la voie des armes pour obtenir satisfaction de la France.

C'est bien évidemment, nous semble-t il, méconnaître l'habileté politique de la Russie que de croire qu'elle va ordonner une levée de boucliers pour avoir raison du Journal des Dabats. - Le gouvernement russe est resté imperturbable devant les attaques plus violentes encore de la presse anglaise : le langage du Times et du Globe aurait pu depuis long-temps fournir un prétexte de colère à la Russie si le temps de la guerre était venu. Or, l'Europe est aujourd'hui ce qu'elle était hier : l'alliance de la France et de l'Angleterre subsiste, et la puissance du Czar fait peur à l'Autriche. C'est en présence de cette situation que l'ours polaire, comme ils disent, a dû se tenir tranquille, et depuis il n'y A rien de norveau sous le soleil.

Le langage des journaux a eu d'ailleurs à d'autres poques plus de violence et n'a pointexcité la guerre. De la part de la Russie même, il avait une acerbité slarmante, parce que la presse à St Petersbourg et à Moscou n'est point libre, et l'on pouvait croire qu'elle exprimait les véritables pensées du gouvernement.

Voici comment s'exprimait la Gazette de Moscou: · La nation russe est indignée de la part secrète que l'Angleterre, ou plutôt son perfide ministère, a Pris aux troubles de la Pologne; nous, nous aurons notre tour; pous lui ôterous son masque, et nous apprendrons au monde, comment on soustrait véritablement un grand peuple à l'esclavage. Vous jugerez bientôt si Ponsomby a dit vrai, en répetant à qui voulait l'entendre, que la Russie n'était rien, et que le gouvernement asiatique ne peserait plus dans les destinées de l'Europe.

"Comment cette Albion endettee, ose-t-elle réveiller l'ours polaire. Cette ours qui faillit dévorer Napoléon avec la première armée qui osa mettre le pied sur son territoire, pour aller ensuite se venger à Paris. même de cette témérité? Non, il faut que le tour de l'Angleterre vienne; dans quelque temps, nous ne devrons plus faire avec ce peuple aucun traité, si ce n'est à Calcutta. Sa fausse politique a joué de son reste; qu'elle aille s'allier aux nègres d'Afrique à qui elle veut tant de bien , et pour lesquels l'Europe est sa dupe. Nous, Russes, barbares et esclaves comme ces feuilles nous nomment, nous lui donnerons une

Telles étaient les paroles de la Gazette de Moscou en 1832. Les journaux français et anglais ne se firent pas faute de réponses outrageantes, et cependant la guerre n'a point éclaté, malgré toute cette grande colère de la Russie, elle dut ronger son frein, parce qu'elle aurait eu à lutter contre toute l'Europe; et, ainsi que nous l'avons déjà dit, la situation n'a point changé depuis cette époque. Les obstacles matériels à la guerre se sont même mul-

FLAMMES DES FOYERS D'AFFINERIE. - M. Adolphe Guerin, directeur des forges et fonderies d'Imphy, écrit à l'Echo de la Nièvre une lettre d'où nous extrayons le passage suivant :

...... La flamme perdue des foyers d'affinerie est susceptible d'être utilisée à produire la vapeur nécessaire à faire mouvoir soit la soufflerie, soit les marteaux d'une forge. Ce que j'avance n'est plus un problème, puisque depuis près de trois années l'application en a été faite avec un plein succès dans les usines d'Imphy où ce moyen n'a pas cessé d'être employé depois ce temps; je pense que personne avant nous, du moins en France, n'a fait cette expérience. Après cette déconverte, nous avons donné connaissance de son bon résultat à un grand nombre de maitres de forges, en les engageant vivement à snivre notre exemple.

Deux seux d'affinerie produisent environ 18 à 20 chevaux de force. (Vapeur à basse pression.)

Si l'établissement d'Imphy avait eu un hautfourneau à sa disposition, il y a déjà plusieurs aunées qu'il aurait utilisé la flamme perdue du gueulard, et bien long temps avant l'application récente de MM. Laurens et Thomas, je ne doutais nullement du succès; plusieurs fois, j'ai parlé de ma conviction, sur ce sujet, à divers exploitans de hauts-fourneaux; cependant je suis encore trèséloigné de croire que, avec la seule flamme d'un haut fourneau, on puisse donner le mouvement > une grande usine. ANTHON IS CONTRACTOR

Un employé retraité, M. Marin, écrit, en date du 6, une lettre où il ordonne les détails suivans sur la fraude des eaux-de-vie de France en Bel-

gique :

\* Les personnes qui s'y livrent, du moins dans la contrée de la province du Hainaut que j'habite, possèdent un certain nombre de chiens qu'elles vont charger à la douane française de Bettignies, en avant de Mauhenge, d'où elles se dirigent ensuite soit à droite soit à gauche, le long de la frontière, jusqu'à ce qu'elles parviennent à trouver un lieu favorable à l'introduction en Belgique du liquide dont leurs chiens sont porteurs.

La charge ordinaire de chaque chien est de 12 litres d'esprit d'eau-de-vie, contenu dans des vessies. Il n'est pas rare de rencontrer des meutes composées de 30, 40, 50 et même de 60 de ces animaux ainsi charges, appartenant à huit, dix ou douze individus; deux de ces frandeurs se placent en avant, à quelque distance de la meule, dont l'effectif est calculé sur le plus ou le moins d'obscurité de la noit; chaque éclaireur est précédé lui-même par un chien, non chargé et qui est tellement bien dressé, qu'il va reconnaître les embuscades des employés tout comme ferait un barbet à la quête du gibier ; dès que le chien a aperçu ou seulement flairé les douaniers, il se met à aboyer de toutes ses forces, et à ce signal la bande de prendre le large et d'aller passer sur un autre point.

» Je puis affirmer, sans crainte d'être démenti par qui que ce soit, que dans l'intervalle du 10 septem. bre dernier au 1er décembre courant plus de 4000 pots d'esprit d'eau-de-vie ont été introduits de la sorte en Belgique, seulement sur une étendue de territoire de trois à quatre lieues, tant à droite qu'à gauche de la frontière belge à partir du bureau français de Bet-

" Cette énorme quantité de liquide importée frauduleusement dans un aussi court espace de temps et sur un point aussi resserré de la frontière laisse

à juger combien il en a dû être introduit pendant le même temps de la même manière et sans doute avec un égal succès par toute la ligne de terre depuis Adinkerque jusqu'à la dernière commune de la province de Luxembourg en regard du territoire français; le calcul en serait vraiment ef-

- Un journal anglais, le Morning Hérald, a annonce que MM. Bischoffscheim d'Amsterdam auraient négocié un emprunt de quarante millions de francs pour le compte de don Carlos. Ce fait est complètement faux, et nous sommes à même de le démentir de la manière la plus positive. (Indépendant.)

On lit dans un journal de Paris : « Le remorqueur de M. Dietz, destiné à exploiter la route de Versailles, est sorti dimanche à 2 heures des ateliers qui sont aux Champs-Elysées, et a fait le voyage de Sèvres et retour en une heure 10 minutes, y compris le temps de renouveler sa pro-

» La voiture qu'il remorquait était occupée par heaucoup de dames qui ont voulu être des premières à jouir des avantages d'une pareille invention. On a remarqué que les connaisseurs s'étaient mis de préférence sur l'impériale pour pouvoir mieux juger la manière dont fonctionnait la machine. Ils out dû être satisfaits, car pendant le trajet tous les obstacles ont été surmontés avec une grande facilité, soit pour éviter les charrettes, soit pour arrêter presque immédiatement.

Un de nos confrères nous fournit, ce matin, l'explication d'une nouvelle invention d'un chemin de fer mouvant, qui est bien différent de cenx que nous connaissons; puisqu'au lieu de servir, comme les anciens chemins, à porter les voitures, ce sont les voitures qui porteront ce nouveau chemin, ou du moine il marchera avec elles.

Notez que cette extraordinaire conception s'applique à tout ce qui roule, depuis la lourde diligence, jusqu'à la brouette la plus légère.

L'immortalité de Watt pâlit à côté de celle qui attend M. Marchal, breveté pour cette sublime in-

Dans la crainte qu'en allant voir cette merveille, on ne nous donne pour épithète le nom de nos célèbres mécaniciens, nous renvoyons à M. Johard, l'examen des chemins mouvans de M. Marchal, qui scraientpeut être plus correctement appelés chémins marcheurs.

Notice des jugemens de condamnation prononcés par le tribunal de simple police dans sa séance du 3 décembre 1835.

to Embarras de la voirie, dépôt non éclairé pendant la nuit, etc. Trois condamnations dont deux ( cas de récidive ) à quinze francs et la troisième à un franc d'amende.

quinze france et la troisieme à un franc d'amende.

2º Tapages injurieux, rixes, violences legères, etc. Huit condamnations, savoir : une à quinze francs d'amende et à cinq jours de prison, une à quinze francs d'amende, une à onze francs d'amende et à deux jours de prison, une à la même amende et à un jour de prison, une à six francs, une à cinq francs, une à quatre francs cinquante centimes, et enfia la dernière à un franc cinquante centimes d'amende.

# VILLE DE LIEGE.

Les bourgmestre et échevins, vu l'arrêté de M. le gouverneur, en date du 5 de ce mois, portant que le plan indiquant les propriétés particulières à exproprier pour l'élargissement des abords du Pont des Arches restera déposé pendant huit jours entre les mains du collège des bourgmestre et échevins;

Informent les intéressés qu'ils peuvent prendre connais-sance dudit plan au secrétariat de la régence pendant le délai ci-dessus indiqué, tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Le présent avertissement sera inséré dans les feuilles publiques et affiché tant sous le perron de l'hôtel de ville qu'à la porte des églises de St. Denis et de St. Antoine. A l'Hôtel de Ville, le 7 décembre 1835.

Pour le président du collége, indisposé, l'échevin, SCRONX. Par le collège, le secrétaire, DEMANY,

Seance publique du conseil de régence samedi 12 du cout L'ordre du jour est assiché. Liége, le 10 décembre 1835. Le bourgmestre, Louis JAMME.

# THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Joudi 10 décembre 1835, premier début de M. Forgas.
ROBERT LE DIABLE, grand opéra en 5 acles.
Au premier jour, au bénéfice de MM. Valcour, Lecor et
Théodore, la première représentation de MARGUERITE DE
QUELUS ou le MASSACRE DE LA St. BARTHELEMY,

drame nouveau en trois actes.

Le deuxième acte de GUILLAUME TELL. La première représentation de l'AUMONIER DU REGI-MENT, opéra vaudeville en un acte.

La première représentation de l'AUBERGE DES ADRETS

ou ROBERT MACAIRE, drame comique en 2 actes.

#### ASSOCIATION MUSICALE.

La commission a l'honneur d'annoncer au public, que le premier CONCERT est fixé au mercredi 16 décembre con-rant, et sera donné au THEATRE DU GYMNASSE DRA-MATIQUE (derrière St. Jacques.)

Le programme paraîtra incessamment.

# ANNONCES.



DIMANCHE PROCHAIN, on JETTERA des ROUES de DINDONS, chez Mathieu MATRICHE, rue Basse-Chaussée.

HUITRES anglaises, chez PARFONDRY, derr. l'Hotel-de-Ville

HUITRES anglaises, chez TART, derrière l'Hôtede-Vil le

Chez PERET, rue Ste. Ursule, il arrivera ce matin une charrette de Cabilleaux, Rivets, Rayes, etc.

POISSONS de MER très frais, au Moriane, rue du Stockis.

HUITRES anglaises, 4re qualité, à 3 francs le cent, chez ANDRIEN fils, rue Souverain Pont.

Cabilleaux et Rivets chez ANDRIEN , fils, rue Souv. Pont.

# PROGRAMME

DU

# GRAND CONCERT, VOCAL ET INSTRUMENTAL,

Qui sera donné dans la salle de la Société d'Emulation, le samedi 12 de ce mois, par Mme FEUILLET. DUMUS, et dans lequel chantera pour la première fois en Belgique, sa patrie, Mile DROUART, élève de Bordogni.

PREMIÈRE PARTIE.

1º Morceau symphonique, 2º Air varié pour le violon, exécuté par le jeune Simar, élève de M. F. Prume.

3º Grand air de Bellini, chanté par Mlle. Drouart. 4º Grande fantaisie de Robert le Diable, exécutée sur la larpe par Mme. Feuillet Dumus.

harpe par Mme. Feuillet Dumus, 5° Le Moine, scène de Meyer-Beer, chanté par Ma B\*\*\* amateur.

DEUXIÈME PARTIE.

4º Morceau symphonique.
2º Air de Robert le Diable, chanté par Mile Drouart.

3º Grand quintelle sur des motifs d'Anna-Belina, exécuté par Mde. Feuillet-Dumus.

4º Romance, chantée par Mlle. Drouart.
5º Fantaisie et rondo, exécutée par Mde. Feuillet-Dumus.
On commencera à 6 (12 heures.

On peut se procurer des cartes chez le concierge de la Société d'émulation.

# F. BLAVIER.

RUE ENTRE-DEUX-PONT S OUTRE-MEUSE, Nº 567,

Arrivant de Paris, où il a travaillé pendant 12 ans; a l'honneur de prévenir le public qu'il FABRIQUE et tient MAGASIN de Lampes en bronze. Tôles vernies et Cuivre poli, du goût le plus nouveau, et Ferblanteries en

Le même tient également un assertiment de Vases, Flam-

beaux, Porte-montres, Encriers, etc. Le tout à des PRIX TRES MODERES.

# A LA COURONNE DE ROSES, RUE VINAVE-D'ILE, Nº 607,

On vient de recevoir, une grande quantité de semelles en feutre DITES DE SANTE, des bas en laine, en coton et en filoselle, du coton anglais à tricotter et à broder.

Le magasin est constamment fourni d'un assortiment com-plet de fil, cordon, soie à coudre, robes et honnets d'enfants, gilets et jupons en laine et en coton tricotté, ouates glacées et en nappes pour manteaux et courtepointes. Parfumerie, etc.

#### CHANGEMENT DE DOMICILE.

Fr. GHAYE-MASSON, fabricant de CHAPEAUX, cidevant rue St. Séverin, demeure actuellement Chaussée des Prés, Outre-Meuse, à l'enseigne de la Main Bleue, nº 4275. Il vient de recevoir un BEL ASSORTIMENT de chapeaux en feutre et soie, mode d'hiver.

Au même nº, il y a 3 beaux QUARTIERS garnis ou non à LOUER.

#### CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'ETUDE du notaire RENOZ est transférée au bout de la rue du POT DOR , nº 673.

# A VENDRE DES ACTIONS,

Dans une EXPLOITATION charbonnière, aux environs de Liége, en plein rapport. S'adresser à M. Louis DEJAER, homme de loi, place Ste Claire, nº 195, à Liége.

PLUSIEURS APPARTEMENS à LOUER nº 971, quai du

# LE CHOCOLAT A LA POLENTA DE

#### CADET DEVAUX

Préparé pour son neveu Cadet Gassicourt, pharmacien de Paris, est réputé depuis douze années comme aliment hygienique, plus digestif et nourrissant que les chocolats ordinaires.

— On recommande spécialement son chocolat à la POLENTA ET AU LICHEN aux personnes douées d'une poitrine délicate.

# LE COSMETIQUE

Du même offre le moyen le plus efficace et sans inconvénient d'entretenir la peau saine et fraîche, exempte de boutons, et d'effacer les EPHÉLIDES dites taches de rous seur; il surpasse en vertus les eaux de Mélesse, de Cologne et autres. Dépôt à Liége, chez JANNE, pharmacien, 619

# LIBRAIRIE MODERNE

RUE FÉRONSTRÉE, Nº. 742, A LIEGE.

# EN VENTE:

# DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE,

Edition de Paris, 2 vol. in-4°, f. 36 Edition de Bruxelles, 2 vol. grand 8° f. 26. L'on peut avoir, à volonté, l'ouvrage entier en une fois, ou par livraisons à intervalles à conven r. 746

# EN VENTE

CHEZ AVANZO ET Co, A LIÉGE, La première livraison de :

L'ESSAI SUR L'ART DE TRACER LA MENUISERIE ET PIÈCES MÉCANIQUES,

OU

L'ART DES TRAITS MIS EN PRATIQUE ;

Par M. MARTIN PONCELET, menuisier et mécanicien ex-directeur de l'établissement de Seraing, peusionné par John Cockerill, ouvrage pratique destiné aux contre-maitres, aux ouvriers et aux élèves.

# LE 29 DECEMBRE 1835

se fera irrévocablement et sous la Garantie du Gouvernement sans aucune Remise quelconque la Vente par Actions des Etablissemens de Plaisance,

# DITS DURINGERS KURGEBAUDE AUX BAINS DE WIESBADE.

Avec deux grands Hôtels et vingt autres Bâ'imens considérables, d'une Valeur réelle de fl. 124,000 ou francs 268,000. Il y a 4,000 gains dont les principaux sont de fl. 50,000 12,000, 8,000, 4,000, etc., etc., ensemble flor. 200,000

ou francs 433,000. — Les deux Tirages sont fixés irrévoca-blement, le premier au 29 Décembre 1835 et le second au 29 Avril 1836, à Wiesbade, sous la surveillance des

CHAQUE ACTION PEUT GAGNER DEUX FOIS ET NE COUTE QUE F. 20 AVEC PROSPECTUS FRANÇAIS ET DESSINS SIX ACTIONS POUR F' 100.

Pour le prix de 20 francs l'action participe aux deux li-rages, et celles sortantes dans le premier tirage recevront leurs gains respectifs et concourent d'ailleurs au second ti-rage sans aucun supplément.

Vu le petit nombre d'actions dont cette vente est compo-sée, on est prié de s'adresser à tems et directement à

L'Administration générale de Léopold DEUTZ et compagnie. Banquiers à Mayence s. l. Rhin.

P.S. — On peut obtenir chez les mêmes des actions de lo ste autre vente.

Chaque actionnaire sera instruit o temps du sort de son action par l'envoi de la liste officielle, avec l'indication du paiement des prix.

BIOGRAPHIE LIEGEOISE, ou précis historique et chronologique de toutes les personnes qui se sont rendues célè-bres par leurs talents, leurs vertus ou leurs actions, dans l'ancien diocèse et pays de Liége, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par le Cte. de Becdelièvre. La Biographie Liégeoise formera un volume in 8º imprimé sur papier semblable au prospectus, et sera composé de cinq livraisons, qui paraîtront successivement. Chaque livraison est fixée à 1 franc 50 centimes; elle se composera de cinq feuilles d'impression ou 80 pages, et sera

compo era de cinq feuilles d'impression ou 80 pages, et sera

recue franco. On souscrit au bureau du Politique.

# BOURSES.

PARIS, LE 8 DÉCEMBRE.

Fonds Publics.	précédent.		DU JOUR.	
	107	70		_
Cinq pour cent, comptant	107	70	1 107	50
s fin courant	107	80	107	85
Trois pour cent, comptant	79	75	78	25
n fin courant	79		78	50
Naples. Cert. Falc. compt	96	00	96	00
n n un courant	96	20	96	15
Espagne. Empr. Guebh: compt	35	112	35	010
in cour	00	00	00	010
Rente perp. 5 p c. compt	35	124	35	0,0
fin cour	00	0,0	00	0,0
a 3 p. c. compt	00	0,0	00	0,0
e fin cour	00	010	00	0,0
· Cortès, compt	35	114	00	0/0
s fin cour		0,0	00	010
Coupons cortès	22	314	00	0,0
Dette différée	17	0,0	1.17	178
Emprunt Ardoin	45		45	
Rome, Rs. 5 p. c. comp	100		100	0,0
fin courant	1	0,0	000	
Belgique. Empr. 1831, compt			101	0,0
in cour		0,0	101	010
Banque de Belgique.	1 2 2 2 2	010	= 4.11	010
LONDRES, LE 7	DÉCEMBI	D CO	Carl day	-
3 p. c., consolidés, 91 318 , Es			· . 521	00 010
Belg, ent 1932 C. D. 000 010 Différées.				22 518

101	NDRES , L	E 7 DECEMBRE.	
3 p. c., consolidés,	91 318	Escompte.	00 010
Belg. ent 1832 C. D.		Différées.	22 518
Holl, della active.		Passives.	13 112
Id. 5 p. e.	000 010	Russie.	000 00
Portugais 5 p. c.	84 112	Brésil, emp. 1721.	00 00
Id. 3 p. c.	54 114	Mexicains , 5 p. c.	37 114
Espagne cortes.	43 3 8	Colomb	00 00
AM AM	STERDAM	, LE 8 DÉCEMBRE.	o misloppo
Delle active.	54 318	Rente française.	00 010

Amenda, mana	ISTERDAM	, LE 8 DÉCEMBRE.	11/6/11	00
Dette active.	54 318 1	Rente françait e.	00	010
» différée.	0 010	Metalliques.	98	114
Billet de chance.	24 3116	Russie, H. et C.	104	314
Syndic. d'amor.	94 114	Esp. rente per p.	47	314
» 3 1 <sub>1</sub> 2.	78 5 8	Naples falcon net.	00	010
Soc. de comm.	121 718	Bresiliens,	85	010
BRI	XELLES.	LE 9 DÉCEMBRE.		

BRUXELLES, L	E 9 DÉCEMBRE.
Em. R., finct. 100 112	Losr. av. coup. 00 010
» pri. t moi. 000 010 P	s inscript. 98 14 P
Dette active. 53 318 P	Métalliques. 101718 F
E. de 1832. 99 0j0	Naples. 92 010 F
Act. Soc. Gen. 845 010 P	Rome. 100 112
S. de c. de civ. 142 010 P	Bres. Rothsc. 85 112
Bang, de Belg. 114 112 P 114 A	E. Ar. 1835. 48 112 A 518 F
S. du c. de S. O. 108 112 P	Empr. Guebh. 00 010
S. Hauls-Fourn. 41 314 A	P. a Amst. 00 010
Wasme Hornu. 103 010 P	Fin cour. 00 000 00
Banq. fonc. 95 019 P	D. différée. 18 010
S. du Cha. Flenu. 105 010 A	. Id. 1835. 24 010
Sclessin 105 010 A	Cortès à Par. 00 010
Société nationale, 115 114 311 P	Cortès à Par. 00 010 * à Londr. 00 010
GalRus. ad. Br. 00 010 P	Coup. Cortès. 00 010
Levant de Flenu. 101 1 2 P	CHANGES 1
Charb d'Ougrée. 103 112 A	Amsterdam. 518 %
Sars Longchamps. 107 010 P	Londres ct. 12 12 112
Dette act. H.l. 54 114	» 2 mois. 12 07 112 I
Syndi. d'amorti 00 010	Paris pair.
	plant and the second

ANVERS, LE 9 DÉCEMBRE.

CHANGES.

COURTS JOURS . DEUX MOIS. FONDS PUBLICS.

FONDS.	INT.	COURS.	FONDS.	IN T.	COURS.
VILLE	-1-	A STATE OF THE	o fl. 500	Till I	148 112
D'ANVERS.	Seni	Selured restal	BRÉSIL.	5	nowing In 1215.
Dette act.	5	104 314 A	E. à L. 1824		85
» différ.		43	ESPAGNE.	5	Salari and
BELGIQUE.	390	The second	B Guebli.	5	Hill - First
Emp. 48 m.	5	100 14 P	R. P. à Am	5	Sur / Sunt
A. B. 1835.	17 13	7/15/7 31 115 1	Emp. 1834,	W15.0	48 47 314 4811
Ac de la B.			Dette diff.	1 miles	24 112
HOLLANDE.	2112	M	Cortes à P.	1	Consideration of
Dette act.	4112		n à L	A 211	COS IN IN
Rte remb.	2112	99 114 P	dito Coup	200	SIS. DEED
AUTRICHE.	27	TOTAL TRUE	NAPLES.	1003	de velie se
Métalliq.	5	Control of Control of the St.	Cert. Faic.	5	92 010
Lotsfl 100.		260 010	ETAT-ROM		
» fl. 250.	4	422	Levee 183		100 112
» fl. 500.	4	709	a An. 183	4 5	98 010
POLOGNE.	IT	Jane Hill T	to marting	10 2	AU ET IT GO
Lote (1 300	1 . 17	123 A	1		

MARCHANDISES. - Ventes par contrat privé. 500 caisses sucre Hayane blond, de fl. 21 374 à 22 1/4.

VIENNE, LE 28 NOVEMBRE.

Métalliques , 99 7 8. - Actions de la banque 1377.

H. Lignac imp. du Journal, rue du Pot-d'Or, nº 622, à Liese